

COMMUNIQUE DE PRESSE

La société Gantois, fournisseur de solutions métalliques, a sollicité, auprès du Tribunal de Commerce d'Épinal, l'ouverture d'une procédure de Redressement Judiciaire. Celui-ci a accordé le 6 Octobre sa protection au groupe, assortie d'une période d'observation de six mois. Cette procédure collective doit permettre de faciliter la reprise du Groupe. La cotation de la société restera suspendue pendant cette période.

L'ouverture de cette procédure va permettre de geler les dettes, elle sera mise à profit par le groupe pour poursuivre son plan de retournement en cours et trouver un investisseur industriel.

A propos de Gantois :

La société Gantois est spécialisée dans les tissus et toiles métalliques, tôles perforées, grillages et produits façonnés. Son siège est situé à Saint-Dié-des-Vosges (88).

Elle possède des filiales en France et Belgique. Ses principaux marchés sont ceux des applications industrielles pour les marchés de l'environnement, de l'énergie, des transports et des process industriels et le second œuvre du bâtiment, ainsi que de la distribution de ses produits.

Gantois SA compte 510 personnes et a réalisé en 2009 un chiffre d'affaires de 47,7 millions d'euros. La société est aujourd'hui organisée en 6 activités stratégiques autonomes par marché.

Saint-Dié-des-Vosges, le 06 octobre 2010

Contact Presse
Michel PÉTEL
Directeur de la Communication
03 29 55 64 88
michel.petel@gantois.com



le métal dans tous ses états